



La nouvelle carte de l'ONU dresse une carte de la réalité en Cisjordanie

Par [Sharmila Devi](#) et [Harvey Morris](#)

Mondialisation.ca, 06 juin 2007

[Financial Times](#) 6 juin 2007

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Une nouvelle carte de la Cisjordanie, 40 ans après sa conquête par Israël au cours de la Guerre des Six Jours, donne la toute dernière image qui fait autorité d'un territoire dans lequel 2 millions et demi de Palestiniens sont confinés dans des dizaines d'enclaves séparées par des routes, des colonies, des barrières et des zones militaires israéliennes.



Nouvelle carte de la Cisjordanie publiée par l'ONU.

En rouge, les secteurs interdits ou à l'accès limité pour les Palestiniens

Réalisée par le Bureau de Coordination aux Affaires Humanitaires des Nations Unies, elle est basée sur une importante observation sur le terrain ainsi que sur une analyse des images satellites. Elle fournit une image globale qui, selon les officiels est bien plus complète que des cartes dessinées par les militaires israéliens

L'impact de l'infrastructure civile et militaire israélienne a pour but est d'interdire aux Palestiniens 40% de leur territoire, qui représente à peu près la taille de l'État du Delaware aux États-Unis ou du Comté anglais du Norfolk (ndt : ou d'un département français).

Le reste du territoire, dont les principaux centres comme Naplouse et Jéricho, est divisé en coupé en secteurs isolés. Le déplacement entre eux est limité par 450 barrages routiers et 70 check points contrôlés par des soldats armés.

Les cartographes de l'ONU se sont concentrés sur les terres réservées aux colonies juives, aux routes réservées pour l'accès des colons, à la barrière de Séparation de Cisjordanie, aux zones militaires fermés et aux réserves naturelles.

Ce qui reste est un secteur d'habitations remarquablement proche du territoire réservé à la population palestinienne dans les propositions de sécurité israéliennes remontant à l'après-guerre de 1967.

Le processus d'enfermement des enclaves civiles s'est accéléré au cours des années suite au soulèvement palestinien en 2000 et de la réintroduction par Israël de sa loi militaire même dans les secteurs précédemment sous contrôle des services de sécurité de l'Autorité palestinienne.

Un réseau des routes conçu pour faciliter le déplacement des colons juifs limite l'accès entre les enclaves palestiniennes.

Un réseau secondaire en construction pourrait permettre un déplacement limité aux Palestiniens via des tunnels, des ponts et des fossés.

Les diplomates disent que les changements de l'infrastructure pourraient formaliser la cantonisation de facto de la Cisjordanie.

Environ 450.000 Israéliens habitent en Cisjordanie, dans Jérusalem-Est Occupé et les colonies se sont développées d'au moins 5.5% par an comparés aux 3% de développement pour les Palestiniens.

La carte est l'un des nombreux documents dont la publication coïncide avec l'anniversaire de la guerre de 1967 qui a eu lieu lundi.

Amnesty, le groupe des droits de l'Homme, a publié un rapport qui accuse Israël de saisir la terre en Cisjordanie et a réclamé une action urgente pour examiner « les nombreux abus aux droits de l'homme commis sous l'occupation. »

Le ministère israélien de la Justice a qualifié le rapport de « partial, immoral et criblé d'erreurs. »

Article original en anglais, [The Financial Times](#), 4 juin 2007.

Traduction : MG pour [ISM](#).

La source originale de cet article est [Financial Times](#)
Copyright © [Sharmila Devi](#) et [Harvey Morris](#), [Financial Times](#), 2007

Articles Par : [Sharmila Devi](#) et
[Harvey Morris](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca